Prix du Numéro : 1 franc.

Des abonnements se contractent au bureau du journal.

Prix : 15 francs par an, 8 francs par trimestre et 4 francs par mois.

DIMANCHE 28 AOUT 1853.

NUMÉRO 35.

MESSAGER DE TAHITI.

Annonces : 5 francs la ligne AU COMPTANT. S'adresser à l'imprimerie de Gouvernement.

PARTIE OFFICIELLE.

M. Bonnefin, négociant, de retour à Papéété, reprend ses fonctions de juge au tribunal de police correctionnelle.

Le chef de division, commissaire impérial aux îles de la Société,

ORDONNE :

M. Delassalle, commis de marine, est nommé juge-suppléant au tribunal de police correctionnelle, en remplacement de M. Villers.

M. Delassalle remplira en même temps les fonctions de juge d'instruction près le même tribunal.

Papéété, le 25 août 1853.

Signé : PAGE.

Par le commissaire impérial :

Le chef d'état-major,

Signé : DESAUX.

PARTIE NON OFFICIELLE.

L'Assemblée législative, dans sa séance du 30 mars, a adopté, après une longue et intéressante discussion, un projet de loi portant modification à la loi du 17 juin 1841, sur l'état-major général de l'armée navale, et à la loi du 29 août 1842, sur l'avancement adopté par le conseil d'Etat, ainsi conçu :

Art. 1er. Les vice-amiraux, à l'âge de soixante-cinq ans accomplis, et les contre-amiraux à soixante-dix ans accomplis, cessent d'appartenir à la première section du cadre de l'état-major général, pour passer dans la deuxième.

Art. 2. Nul ne pourra être promu au grade de vice-amiral s'il n'a servi, pendant deux ans à la mer, avec le grade de contre-amiral, dans une escadre ou station navale.

Art. 3. Sont maintenues les dispositions des lois des 19 avril 1832 et 17 juin 1841, qui ne sont pas contraires à la présente loi.

Ce projet de loi a été délibéré et adopté par le conseil d'Etat, dans ses séances des 14 et 15 mars 1853.

ÉQUILITÉ TAHITIENNE.

I.

Il y a un an à peine le voyageur qui venait visiter Tahiti se sentait saisi d'une secrète tristesse en voyant que la France ne rade était désertée; le guidon du chef de la division ne flottait seul au mât de quelqu'un des bâtiments de la station; le Sémaphore restait muet : l'arrivée de la vapeur faisait rarement; la plage qui borde la ville, alors toute couverte de dessins d'écume, offrait encore à l'œil, que la solitude des grèves de la Bretagne: la pointe de Fare-ute, où s'élève aujourd'hui l'arsenal n'était indiquée que par un bouquet de cocotiers qui semblaient sortir de la mer. Le cri même strident encore ce morne aspect de port; au noir bandeau de nuages couronnait le cône des monts et répétait sur la vallée de leurs flancs des teintes assombries; et quand on s'inquiétait des nouvelles qui demandent à tous les objets cet air d'abandon on vous répondait : « Vous sommes dans la morte saison; la flotte bleu leinnée est toute entière occupée dans les mers glaciales; la vie reviendra avec le soleil; et quand les grands hommes seront dans la morte saison, et cependant la rade est couverte de navires; ils se pressent à Fare-Ute, soit pour monter sur la cale de halage, soit pour s'abattre en carène. d'autres sont accostés le long de la plage, en face des magasins des négociants chargent ou déchargent des marchandises. Une population nombreuse s'agite au rivage : barquets, tombereaux, chevaux et mulets s'croisent en tout sens; la vie circule et les affaires vont multipliant les affaires. Mais ce n'est pas en ce point seulement que le Papéété d'aujourd'hui diffère du Papéété de l'an passé: nous allons prendre la ville dans son ensemble et montrer tout ce que matérielle de forces vitales ce pays qui s'efforce de conquérir sa place dans le grand mouvement du Nouveau-Monde océanien.

Entrons par la porte du sud-ouest, dont les gens de Faa viennent de fermer les abords; nous voici en large route, bois surtout en cette saison, où les pluies n'ont pas défoncé ces terres argileuses. Le premier établissement que se présente à notre droite est la brigaderie; nous en avons déjà parlé dans deux précédents articles. Il a suffi de quelques mois au gouvernement pour transformer ce bien incohérent sans ordre, couvert de poyanoirs et de planches épineuses, en une usine fécondée qui va bientôt donner à la ville un caractère industriel de Bouillon et de grandeur. A l'heure où nous écrivons, les feux vicinent de s'éteindre; une nouvelle fournée de 25,000 briques d'excellente qualité sortent de la fournaise; les ouvriers attendent à la porte pour les transporter chez les négociants, impatients, du construire enfin des abris pour leurs marchandises que la pluie et les planches défoncées mal contre les intempéries rongeurs et les intempéries du climat. Laissons de côté les intérieurs qui se cachent derrière les toits ou chaumes des maisons, bien qu'en en ait avec son dragué les toutes et arrachées les lumeaux qui enobstruent l'entrée. Au vieux monde la cette chose naît; le monde nouveau à tout au plus le temps de leur donner un regret; il marche, il court-où-l'emporte la vie, une vie turbulente et créatrice. Plus tard les bois tombés y viendront déchiffrer sur le noir bauche les lieux de nos soldats morts pour le conquête. Ici, dort Bâtre aux Pergos, cet enfant de la Pologne, qui, après avoir parcouru en guerrier intrépide les Balkans et les plateaux de la Tartarie jusqu'aux 4 mètres de la Chine, et le Chili, et les forêts de la Nouvelle-Zélande, à terminé moiqurement ses jours dans les placides fonctions de juge de paix, Papeété, au moment où il saluait l'aurore de l'Europe, qui ne lui avait ouvert d'avenir. En face s'étend le camp de l'Infirmerie, qui gardé indécrète sa sombre poudrière au milieu de l'espace gazon qui recouvre ses contours et ses bastions. Un peu plus loin est la batterie de l'embouchure, dont les mauvaises vaisseau de pilotes de nouvelle à mal affaisse, et dont les artilleurs achèvent de relever les canons; elle était par une courbe circulaire, du côté de la mer, le jardin des équipages, ceint partout de forts barrières et de sauts fraîchement hastaires; leites mains gaudronnés y font passer de tous les côtés les choses et la fabrique : est chargé de voir aujourd'hui leurs recherches de l'Ocean Indien et des îles intertropicales de l'Atlantique. Tahiti n'étonne à ces lointaines distances son arme à pain et ch ponnie de Cythère, et ils lui ont rendu en échange le sapotiller, la mangbe si vantée de l'Inde, le bananier, le papayer, le goyavier, et jusqu'au letchi de Chine qui nourri dans ce jardin. Vingt pas plus loin on rencontre la caserne des troupes indigènes. Quelque soit le gouverneur qui ordonna cette construction, il fut bien inspiré; le, tout est en harmonie avec le climat et la destination de l'établissement; l'esprit reste tedoit. Sur le devant un vaste pelouse qui sert de champ de manœuvre; la caserne, en ligne de front, régulièrement construite, couvre à toutes les brises, entourée d'une vérandage en galerie extérieure; les bananes aussi blanches, aussi soigneusement crêpe qu'à bordée nos vaisseaux; surtout que propreté attrayante; à droite derrière, les dépendances, la cloc des femmes, contiguës d'arbres à pain et d'hibiscus; et au fond, sur la pente douce on vient se coller le pied du montagne, le quelle qui abondes racines en halle à nostalgies prédées par les Tahitiens. De construction facile et sans appétit, d'entretien peu coûteux, cette caserne, quand le temps en saurera les hasses, n aura pas fait peser de lourdes charges sur le budget de la colonie et de la métropole.

(La suite au prochain numéro).

NOUVELLES DIVERSES.

— Par un décret du 28 mai 1853, rendu sur la proposition du ministre secrétaire d'Etat de la marine et des colonies, l'Empereur a nommé dans le corps du commissariat de la marine aux colonies :

Au grade de commissaire-adjoint de 1re classe :

M. en Cours (Georges-Etienne-Catherine), sous-commissaire de la marine, chef du service administratif de la Nouvelle-Calédonie.

— Par une décision en date du 13 avril 1853, l'Empereur a, sur le rapport du ministre secrétaire d'Etat de la marine et des colonies, prononcé la mise en non activité, par retrait d'emploi, de M.M. Brunet, capitaine de frégate, chargé à faire valoir ses droits à la retraite.

Pouzet, aide-commissaire de la marine.

D'Espeaux, capitaine au 1er régiment d'infanterie de marine.

Dellers, sous-lieutenant de la même arme.

De la Gorjeiere, lieutenant au 1er régiment, n'est mis en réforme par mesure de discipline.

— Sa Majesté a daigné accorder la remise des mesures de sûreté générale prononcées par la commission de révision de la 1re division militaire et par les commissions mixtes des départements à cent trente-sept individus.

— A la date du 30 avril on annonce que la Turquie s'efforce vivement de la soumission chez d'Albanie et que les troupes irrégulières levées, en vue de la guerre contre le Monténégro, ont d'efficacités.

— La fièvre jaune sévit à la Jamaïque.

— On écrit des Etats-Unis que le clipper *Northern-Light* a mouillé à Boston 76 journaux ces dernières nouvelles. Les trouvaille avec laquelle certains clippers se rendent aujourd'hui d'Amérique en Californie tient vraiment du prodige.

— A la date de 2 avril la ville de Buenos-Ayres était toujours assiégée.

— Les nouvelles de Rome annoncent qu'un dépôt d'armes avait été découvert dans une maison située dans la place d'Aone, et l'on avait saisi un nouveau manifeste de Mazzini.

— La mode qui veut que tout ait pour nom une grande ou dans le faire revivre les coutumes de Grèce, nous l'Europe, l'est prononcée définitivement pour les tuiles, bagues et pierre Pompadour. On s'attend donc à voir réparaître tous les ornements de toilette du siècle de Louis XV.

Archives PF-Messager-28/08/1853

— Environ 50 condamnés politiques et 200 forçats ont été dirigés dernièrement de Toulon sur Cayenne.

— Une commission composée de deux sénateurs et de deux conseillers d'Etat va se rendre dans les départements, afin de mettre sous les yeux de Sa Majesté l'état des voeux, des vues et les améliorations à réaliser dans l'intérêt public.

— On annonce qu'un essai important de colonisation est tenté par le Gouvernement qui cherche à fonder en Algérie des établissements de villages suisses. On ajoute également que le conseil d'Etat est saisi d'un projet de concession afin d'établir un télégraphe sous-marin, reliant, par la Corse et la Sardaigne, la France à l'Algérie.

— M. Lieux, écrivain du *Constitutionnel*, a publié dans un feuilleton un compte-rendu des expériences de magnétisme animal faites par quatre personnes qui ont obtenu un plein succès. Les opérateurs étaient leurs mains apposées sur le front d'un chapeau, formaient une chaîne électrique dont l'effet ne tarda pas à se faire sentir. Tout d'abord le chapeau se mit à prendre lentement, puis avec une rapidité telle que les opérateurs éprouvèrent, bientôt, quelque difficulté à garder leurs mains sur le bord du chapeau. L'expérience fut répétée par plusieurs autres personnes qui se trouvaient dans l'appartement avec un égal succès, et l'on remarqua que les mouvements changeaient de direction suivant que les doigts rayonnaient dans un sensou dans l'autre. Si une personne ne faisant pas partie de la chaîne électrique touchait un des opérateurs, soudain le mouvement de rotation du chapeau cessait.

On cite à ce propos :

Il est assez de gens en France
Qui tournent à tout propos,
Pour ne pas mettre encore en danse
Et nos tables et nos chapeaux.

— Les courses du Champ-de-Mars qui ont eu lieu au printemps ont été honorées par la présence magnifique de Sa Majesté l'Empereur y assistant, et une foule nombreuse occupait les tribunes publiques.

— Un décret de Sa Majesté l'Empereur, en date du 11 juin 1853, rends sur le rapport du ministre secrétaire d'Etat de la marine et des colonies, élève au grade de vice-amiral :

MM. les contre-amiraux :

Laplace,
Desfosses,

Au grade de contre-amiral :

MM. les capitaines de vaisseau :

Lavaud (Charles-François),
Lasbonne de Chasenay (Armand-Jules-Casimir),
Pinaud (Charles),
Vicomte Duquesne,

Au grade de capitaines de vaisseau :

Cinq capitaines de frégate :

Au grade de capitaine de frégate :

Vingt-deux lieutenants de vaisseau,

Au grade de lieutenant de vaisseau :

Trente-sept enseignes de vaisseau,

Au grade d'enseigne de vaisseau,

Quarante-sept aspirants de 1re classe et premiers maîtres.

— La goélette coloniale *Moorea* vient d'apporter cinquante-quatre barils de patates provenant de l'enclos public de Punaauia.

Cinq embarcations arrivant de Hitiaa apportent également des patates qui ont été immédiatement déposées dans les magasins du commissariat.

BATIMENTS SUR RADE.

DE GUERRE.

9 mars. Corvette française *Mazelle*, commandée par M. Bellaud, lieutenant de vaisseau.

22 août. Goélette *Tanemanu*, commandée par M. Mabire, lieutenant de vaisseau.

26 août. Frégate française *Forte*, commandée par M. de Miniac, capitaine de frégate, portant le pavillon de l'amiral Febvrier-Despointes.

26 août. Corvette à vapeur *Phoque*, commandée par M. de Bovis, lieutenant de vaisseau.

26 août. Goélette française *Hydrographe*, commandée par M. Parchappe, lieutenant de vaisseau.

Goélette française *Acmonthone*, désarmée.

Goélette française *Papeïté*, désarmée.

DE COMMERCE.

25 mars. Trois mâts américain *Emily Taylor*, capitaine West, charge son lest.

17 juillet. Goélette du Protectorat *Ana*, capitaine Lequern, en réparation.

22 juillet. Trois mâts français *Bon Père*, capitaine Dubédat, embarque son lest.

25 juillet. Trois mâts français *Dambiat*, capitaine Blanchard, en réparation.

26 juillet. Goélette du Protectorat *Marie-Louise*.

26 juillet. Trois mâts du Protectorat *Dumont d'Urville*, capitaine Lemaire, se dispose à abattre.

2 août. Goélette française *Janus*, capitaine Bennett, en chargement.

6 août. Trois mâts américain *Java*, capitaine Héron, embarque l'huile de l'*Ellen brooks*.

8 août. Trois mâts anglais *Mary-Catherine*, capitaine Robertson, en chargement.

17 août. Trois mâts du protectorat *Hanoh*, capitaine Rédé, en chargement.

18 août. Goélette française *Joséphine*, capitaine Duhamel, embarque son lest.

18 août. Trois mâts français *Corbalot*, capitaine Meyer, met son lois à bord de l'*Orphrus*.

19 août. Goélette du protectorat *Tenuaric*, capitaine Tamomoa.

20 août. Goélette française *Diana*, capitaine Dobson, en déchargement.

21 août. Goélette de Raiatea *Eunice*, capitaine Blackett, en déchargement.

22 août. Goélette anglaise *Gilbert Jameson*, capitaine M'Farlane, en déchargement.

22 août. Trois mâts anglais *Orkney-Lass*, capitaine Martin, en déchargement.

19 août. Goélette de Rimatara *Hariuru*, capitaine Tenneva, en déchargement.

Mouvement du port de Papeïté du samedi 20 au samedi 27 août 1853.

ENTRÉS.

20 août. Goélette française *Diana*, capitaine Dobson, 61 tonneaux, 7 hommes d'équipage, 14 passagers, venant des Fannings. Caroline et Paumotou, 6 tonneaux d'huile, 3,000 fr.

21. Goélette de Raiatéa *Eunice*, capitaine Blackett, 16 tonneaux, 2 hommes d'équipage, 2 passagers, venant de Raiatea en 3 jours, 4 tonneaux d'huile, 3,200 francs.

22. Goélette anglaise *Gilbert Jamésson*, capitaine M'Farlane, 195 tonneaux, 9 hommes d'équipage, 8 passagers, venant de Caroline en 23 jours, 4,000 tonneaux, sannon, etc., 6,000 francs.

22. Trois mâts anglais *Orkney-Lass*, capitaine Martin, 320 tonneaux, 14 hommes d'équipage, 26 passagers, venant de Sydney en 25 jours. Assortiment.

23. Goélette coloniale *Tuneranuh*, commandée par M. Mabire, lieutenant de vaisseau, venant des Iles sous le vent.

24. Goélette de Rimatara *Hariuru*, capitaine Tenneva, 35 tonneaux, 10 hommes d'équipage, 29 passagers, venant de Rimatara en 3 jours, provisions.

26. Frégate française la *Forte*, commandée par M. de Miniac, capitaine de frégate, portant le pavillon du contre-amiral Febvrier-Despointes, commandant les forces françaises dans l'Océan Pacifique, venant de Callao en 25 jours.

26. Goélette coloniale *Hydrographe*, commandée par M. Parchappe, lieutenant de vaisseau, venant des Iles sous le vent.

SORTIS.

22. Côtre français *Favorite*, capitaine Marere, pour les Pomotou, sur lest.

22. Côtre français *Mora*, capitaine Tetaura, pour Aratua, sur lest.

25. Côtre français *Dolphin*, capitaine Tarihia, pour Aratua, sur lest.

ARSENAL DE FARE-UTE.

Le trois mâts français *Dambiat*, abat en carènes le 24, et se redresse le lendemain. Il sera abattu sur l'autre bord dans les premiers jours de cette semaine.

Le trois mâts français le *Dumont-d'Urville* calfate ses bauts; il sera abattu en carène après le *Dambiat*.

AVIS OFFICIEL.

L'Administration de la marine à Papéété est en mesure de traiter pour l'achat de bœufs ou de porcs vivants; les personnes qui voudraient concourir à cette fourniture sont priées d'adresser leurs offres écrites à M. le chef du service administratif à Papeété.

AVIS AU PUBLIC.

Le capitaine ANQUEZ, commandant le navire CACHALOT, donne avis au public qu'il ne payera aucune dette contractée par son équipage pendant son séjour sur la rade.

Papeeté, 22 août 1853.

Signé : A. ANQUEZ.

PUBLIC NOTICE.

Captain ANQUEZ, of the french ship CACHALOT, informs the public that he will not be responsible for, or pay any debts that may be contracted by his crew, during his stay in port.

Papeete, 22 August 1853.

Signed : A. ANQUEZ.

LE GÉRANT : BRIOT.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DU 18 AU 24 AOUT 1853.

DATES.	PRESSION BAROMÉTRIQUE hauteur moyenne.	PRESSION BAROMÉTRIQUE oscillation diurne.	TEMPÉRATURE. Minima.	TEMPÉRATURE. Maxima.	TEMPÉRATURE. Moyenne.	Humidité moyenne en centièmes.	ETAT GÉNÉRAL DE L'ATMOSPHÈRE. VENTS de la baie.	CIEL.	MER.	Phénomènes particuliers.
J. 18	766,064	1,70	19,4	27,5	23,45	82,8	E. j. L.	Beau.	Belle.	»
V. 19	760,641	1,55	19,3	27,1	23,20	83,5	E. j. b.	»	»	»
S. 20	760,850	1,45	19,4	27,2	23,10	83,7	E. j. br.	»	»	»
D. 21	760,883	1,25	20,5	27,1	23,80	85,5	E. j. br.	»	»	»
L. 22	761,333	1,25	20,7	26,9	23,85	86,2	O. j. doble.	plusieurs.	»	»
M. 23	760,600	1,80	19,7	27,5	23,60	80,1	E. j. b.	beau.	»	»
M. 24	759,172	1,35	22,5	27,5	24,75	84,5	E. f.	»	»	»

R.-G.

Archives PF-Messager-28/08/1853